

IMMIGRATION ET COHESION SOCIALE EN COTE D'IVOIRE

SERHAN Nasser

Enseignant-Chercheur

Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY : Institut de Géographie

Tropicale, Laboratoire de Cartographie, Population et

Développement (CAPDEV) Abidjan, Côte d'Ivoire

serhano2000@hotmail.com

(+225) 0707564484

Wayarga COULIBALY

Enseignant-Chercheur

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Département : Histoire

coulibalywayarga2017@gmail.com

(+225)0747746410 / 0504441541

Résumé :

Située en Afrique de l'Ouest, La Côte d'Ivoire est un pays riche de sa diversité culturelle, ethnique et sociale. Depuis des décennies, elle est une destination prisée pour les migrants de d'Afrique principalement de la sous-région ouest-africaine, attirée par ses opportunités. Cependant, cette dynamique migratoire, bien qu'elle ait contribué à la prospérité économique du pays, pose également des défis majeurs en matière de cohésion nationale. Le but de cette étude est de mettre en évidence l'impact des mouvements migratoires sur la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Deux approches ont été utilisées réalisation de ce travail à savoir l'approche théorique et empirique. Cet article met en évidence les facteurs de ces mouvements migratoires vers la Côte d'Ivoire, les conflits qui en résultent et explore l'impact des conflits sur la cohésion sociale et les mécanismes de prévention et de gestion utilisés en Côte d'Ivoire de façon verticale ou horizontale.

Mots clés : Côte d'Ivoire , cohésion sociale, Immigration, impact

Abstract:

Located in West Africa, Côte d'Ivoire is a country rich in its cultural, ethnic, and social diversity. For decades, it has been a popular destination for migrants from Africa, primarily from the West African sub-region, attracted by its opportunities. However, this migratory dynamic, while it has contributed to the economic prosperity of the country, also poses major challenges for national cohesion. The aim of this study is to highlight the impact of migratory movements on social cohesion in Côte d'Ivoire. Two approaches were used in the realization of this work, namely the theoretical and empirical approaches. This article highlights the factors behind these migratory movements to Côte d'Ivoire, the resulting conflicts, and explores the impact of conflicts on social cohesion as well as the prevention and management mechanisms used in Côte d'Ivoire in a vertical or horizontal manner.

Keywords: Côte d'Ivoire, social cohesion, immigration, impact.

Introduction

L'Afrique de l'Ouest a une longue tradition de mobilité. Elle reste l'une des zones du monde où la mobilité est la plus marquée. En effet en 2019, on y dénombrait environ 7,4 millions de migrants infrarégionaux et principalement entre pays voisins (DESA). Cette même année 70 % des migrants ouest-africains ont migré vers un autre pays d'Afrique de l'Ouest et 96 % des migrants de la sous-région étaient originaires d'un autre pays d'Afrique de l'Ouest (DESA, 2020).

De nombreux auteurs soulignent qu'en Afrique sub-saharienne, la migration a toujours été utilisée comme un moyen de sécuriser des modes de subsistance. La migration circulaire et temporaire vers les zones côtières, les zones « urbaines » et au sein des zones rurales préexistait à la colonisation française et s'est accentuée avec la capitalisation de la société traditionnelle (V. Van Der Land *et al.*, 2018, pp. 163-177).

Le mouvement prédominant dans la sous-région emprunte un axe nord-sud, c'est-à-dire des pays enclavés du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) vers les pays côtiers (Côte d'Ivoire, Libéria, Ghana, le Nigéria, Sénégal et Gambie).

Les principaux foyers d'immigration en Afrique sont la République Sud-Africaine et la Côte d'Ivoire. Si la population étrangère en Côte d'Ivoire était estimée à moins de 5% de la population totale en 1950, en 1965 elle représentait 17%. Elle est passée à 22% en 1975 puis à 28% en 1988 et un peu plus de 26% au recensement de 1998. (N. Serhan, 2002, p173). Au (RGPH-2014), la Côte d'Ivoire compte 5 490 222 de ressortissants étrangers (24,2%) et 6 460 062 au dernier recensement (RGPH-2021), soit 22% de la population totale.

Cette forte immigration s'explique en grande partie par la situation socio-politique et économique dont jouissait le pays dans la sous-région jusqu'à ces dernières années, et surtout par le besoin de main d'œuvre pour l'exploitation agricole du territoire, la politique d'ouverture et d'accueil menée par le Président Houphouët (N. Serhan 2002, p 173).

La migration a été un phénomène constant de l'histoire de la Côte d'Ivoire, depuis les premiers peuplements humains jusqu'à nos jours. D'origine interne ou externe, elle a joué un rôle important dans l'économie du pays depuis l'époque coloniale, sous l'effets conjugués de la croissance démographique et de la migration (N. Kouamé, p1)

Par pays de provenance, 61,5 % des migrants externes viennent du Burkina Faso, 17,4 % du Mali, 4,7 % de la Guinée et 4 % du Niger. Ces quatre pays à eux seuls rassemblent le plus grand nombre de ressortissants (91,6 %) en Côte d'Ivoire. Cela explique la forte représentation des immigrants provenant de l'espace CEDEAO en Côte d'Ivoire (98,8 %) (S. Yéo, 2017, p2). Cette immigration multifactorielle et de natures diverses aura souvent un impact sur la cohésion sociale dans une Côte d'Ivoire reconnue diverse et multiculturelle, de par les ethnies qui la

composent. Cette immigration multifactorielle et de natures diverses a souvent un impact sur la cohésion sociale dans une Côte d'Ivoire reconnue diverse et multiculturelle, de par les ethnies qui la composent. De par sa situation géographique, la Côte d'Ivoire est considérée comme une vaste réserve pour les cultures en général et les cultures de rentes en particulier. Bénéficiant surtout d'une relative prospérité économique, cette zone va être convoitée par les populations des autres régions d'Afrique et surtout des pays limitrophes au Nord.

Même s'il est établi que l'immigration constitue pour les peuples une source de richesse et de développement, toutefois elle peut contribuer souvent à l'émergence des tensions et devient de plus en plus source de conflits de tout genre dans les localités d'accueil. Alors l'on s'interroge de manière suivante : comment s'explique l'influence de l'immigration sur la cohésion sociale en Côte d'Ivoire ?

L'objectif principal est de mettre en évidence l'impact des mouvements migratoires sur la cohésion sociale en Côte d'Ivoire.

Pour mieux aborder notre travail, nous avons suivi deux approches. La première a consisté à la quête d'informations et de travaux relatifs à l'immigration et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire dans les différents centres de recherches notamment le Centre de Recherche et d'Action pour la Paix et le centre de documentation de l'Institut Français(CERAP) et le centre de documentation de l'Institut Français à Abidjan.

La seconde s'est faite au sein de l'ex ministère de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion sociale de Côte d'Ivoire¹. Agents dudit ministère, les différents plans d'actions annuels nous ont permis de mettre en œuvre les actions en vue de consolider la paix et renforcer la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Par ricochet, il nous a été donné de toucher du doigt les

¹ M.Nasser Serhan a été le directeur de cabinet adjoint et M.Coulibaly Wayarga a occupé le poste d'inspecteur Technique au sein du ministère de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale de Côte d'Ivoire de 2020 à 2023.

difficultés et écueils pouvant mettre à mal la cohésion sociale dans ce pays à travers les actions des directeurs régionaux à l'intérieur du pays et des autres services tels que le Programme National de Cohésion Social(PNCS), de faire des constats, d'analyser des faits de façon pratique.

Ainsi, il importe dans la présente étude, d'analyser l'impact des flux migratoires sur la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Mais avant, convient-il de présenter les différents facteurs qui influencent cette dynamique migratoire. Nous exposerons pour terminer, les mécanismes mobilisés pour la résolution et la prévention des conflits.

1 –les facteurs et logiques des mouvements migratoires en direction de la cote d'ivoire

Les causes de l'émigration des populations des pays d'Afrique notamment de ceux du Sahel en Côte d'Ivoire sont multiples. Nous verrons d'abord, les effets combinés des changements climatiques et environnementaux, notamment les épisodes extrêmes de sécheresse et d'inondation ensuite les facteurs politiques, socioéconomiques et historiques.

1 .1- Les questions climatiques et environnementales

Les migrants environnementaux ne constituent pas une catégorie particulière de migrants, mais prennent place dans des dynamiques migratoires plus globales liées à la dégradation environnementale. À cet égard, l'environnement et les questions climatiques semblent avoir un impact fort sur les flux migratoires. Nous examinerons les facteurs liés à la sècheresse, et les besoins d'agricultures et de pastoralisme ainsi celles liés aux inondations.

1 .1.1-Migration circulaire, agriculture et sécheresse

En Afrique de l'Ouest, les activités humaines ont

augmenté et entraîné le déplacement forcé de millions de personnes des régions sahéliennes vers les zones côtières, en général pour cause de déforestation, réchauffement climatique, désertification. L'agriculture est un pilier important de l'économie de l'Afrique de l'Ouest, puisqu'elle représente 43,5 % de l'emploi dans la sous-région et 25,5 % de son PIB (calculé à partir des données des Indicateurs du développement dans le monde 2020 de la Banque mondiale). Toutefois, l'Afrique de l'Ouest est considérée comme l'une des régions du monde les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Les prévisionnistes prévoient une augmentation de la fréquence et l'intensité des inondations et des sécheresses.

Cette situation a un impact sur la production agricole et la sécurité alimentaire. Cette approche est notamment utilisée par (D. B. Lobell *et al.* 2008, pp.607-610.) qui considèrent que cela permet une évaluation simple des futurs impacts climatiques à une échelle pertinente pour informer les décideurs. Dans les zones rurales, où l'agriculture est la principale source de revenus économiques, la migration devient souvent une stratégie d'adaptation. La migration intrarégionale en Afrique de l'Ouest constitue donc depuis longtemps une réponse commune à la variabilité des précipitations (V. Van Der Land *et al.* 2018, pp.163-177).

Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest souffrant de sécheresse périodique, les pays sahéliens voient la migration vers les régions côtières telles que la Côte d'Ivoire, le Ghana, etc...être utilisée comme une stratégie pour diversifier les revenus pendant les périodes de sécheresse. L'utilisation de la migration comme stratégie pour faire face aux dégradations environnementales reste souvent le seul moyen pour les populations les plus précaires de sécuriser leurs moyens de subsistances.

1.1.2-L'immigration liées aux activités pastorales

Les changements environnementaux peuvent également avoir des effets sur d'autres tendances de la mobilité en Afrique de l'Ouest (L.Brüning et E. Piguet, 2018 URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/28836>). Dans le contexte du pastoralisme, la tradition de mobilité interne et internationale liée à la variabilité saisonnière dans la région du Sahel est très ancienne (S.D.Vigil, 2017 p. 65.). Le pastoralisme africain est caractérisé par une forte dépendance au bétail comme source de bien-être économique et social, et par divers types de mobilité stratégique pour accéder aux ressources en eau et en pâturages dans les régions où les précipitations sont extrêmement variables (Union africaine, 2010).

Le pastoralisme repose sur un accord entre agriculteurs et éleveurs pour que les premiers donnent aux seconds libre accès aux champs après la saison des récoltes. L'instabilité et le manque de précipitations, qui conduisent à la sécheresse, poussent par exemple de nombreux pasteurs nigériens et maliens en quête de pâturages à conduire leurs troupeaux généralement plus au sud, ou vers les pays côtiers voisins, pendant la saison des pluies (OIM, 2019)

1.1.3-L'immigration liées aux inondations : fortes pluies et raz-de-marée

De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest sont fortement exposés aux catastrophes, principalement aux inondations, en partie du fait du débordement de grands cours d'eau et des fortes pluies. Les inondations ont entraîné des déplacements internes dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest en 2018. On note environ 56000 au Ghana, 15000 au Libéria et 3 000 en Côte d'Ivoire. Le risque de déplacement pour cause d'inondation reste élevé dans les pays d'Afrique de l'ouest (IDMC, 2019). En 2019 le Nigéria comptait 157000 nouveaux déplacés liés à des

catastrophes (IDMC, 2020a). En septembre 2020, des pluies torrentielles ont déplacé 215833 personnes dans le pays et vers d'autres pays voisins (IDMC, 2020b).

Par ailleurs, plusieurs décideurs ont récemment donné l'alerte en affirmant que les flux de populations déplacées devraient s'accroître fortement au fil des prochaines décennies, à cause du changement climatique et des fortes pluies.

1.2 - Les facteurs politiques, socioéconomiques et historiques

L'immigration en direction de la Côte d'Ivoire est liée aussi à des facteurs politiques, socioéconomiques et historiques

1.2.1-Les facteurs politiques

On enregistre aussi des motivations d'ordre politique liées à la relative stabilité du pays de l'indépendance jusqu'à la fin des années 1990 dans une zone ouest-africaine secouée par des crises socio-politiques et parfois militaires. De nombreux migrants partent de leur pays d'origine ou se déplacent à l'intérieur de celui-ci en raison de circonstances politiques. Ils fuient les guerres, les conflits ethniques, religieux, les coups d'État, le terrorisme, les violations des droits de l'homme, le manque de civisme, l'intolérance, le racisme, la xénophobie, les conflits armés, les épurations ethniques, le mariage forcé et le travail des enfants etc.

Certains sont immédiatement reconnus comme réfugiés, souvent dans les pays voisins. De par son caractère spontané et son ampleur, la migration liée aux conflits est également considérée comme un facteur déstabilisant pour des pays d'accueil tels que la Côte d'Ivoire (Cissé, R. et A.S. Fall, 2007, p.26). Cela pourrait aggraver le risque de conflits en augmentant la concurrence autour de ressources qui s'appauvrissent inexorablement.

1.2.2-Les facteurs socio- économiques

Les immigrés sont attirés par la croissance économique du pays et la perspective de gagner plus d'argent que chez eux. La motivation principale des migrants à destination de la Côte d'Ivoire fut pendant longtemps l'amélioration de leur bien-être par la recherche d'emploi surtout dans le secteur agricole (O.Merabet, 2006, p. 96.). C'est progressivement qu'ils vont s'intéresser aux autres secteurs d'activités tels le petit commerce de détails, le transport en commun et bien d'autres. Malgré les diverses crises, ce pays attire toujours les immigrés (P.De Vreyer et al., 2010, pp. 52-87).

Les principaux facteurs de la migration sont entre autres : une croissance économique faible, une répartition inégale des revenus, la surpopulation étroitement liée à une forte croissance démographique, des taux élevés de chômage. Pour cette approche, les variables environnementales et socioéconomiques interagissent entre elles et impactent les motifs migratoires qui, à leur tour, influencent la décision de migrer et les spécificités temporelles et spatiales de la migration. La migration peut donc être considérée comme une stratégie d'adaptation pour les ménages et un moyen pour diversifier leurs revenus.

1.3 - Les facteurs historiques de l'immigration

A partir de 1893, la Côte d'Ivoire devient une colonie française. Dès 1910 sous l'impulsion de l'administration coloniale, la mise en valeur du territoire débute par l'instauration de grands chantiers et de travaux publics : routes, voies ferrées, bâtiments administratifs. Certaines colonies comme celle de la Haute Volta (Burkina Faso) est perçu par l'administration coloniale comme un réservoir de main d'œuvre. Le colonisateur français pour éviter les migrations des ressortissants voltaïques vers la Gold Coast (Ghana) dirige alors cette main d'œuvre vers

la forêt ivoirienne aux bénéficiaires des entreprises françaises (W.Coulibaly,2021,p61).

Ce qui entraîne une saignée de la population de ce pays. Par ailleurs, en 1932 pour des raisons économiques et financières un décret supprime la colonie de la Haute-Volta. Plus de la moitié du territoire est rattaché à la Côte d'Ivoire. Dans les faits, l'exploitation économique de la Côte d'Ivoire a eu comme conséquence majeure au plan démographique une redistribution des populations du nord en direction du sud forestier en particulier. Ce qui entraîne la naissance d'un brassage forcé de la population et une nouvelle échelle de valeur. De plus, la fluidité des frontières facilite l'intensification des flux migratoires des zones sahéliennes vers la Côte d'Ivoire ainsi que le recrutement de la main-d'œuvre volontaire et surtout la création de villages de colonisation mossi en plein cœur de la savane ivoirienne depuis 1934.(W.Coulibaly,2021,p62)

Indépendante le 7 août 1960, la Côte d'Ivoire comporte sur son sol une mosaïque d'ethnies (62) et de tribus dont les ramifications dépassent les frontières artificielles héritées de la période coloniale. Le premier Président de la République, Félix Houphouët-Boigny, a tenté, avec un relatif succès, de transformer cette mosaïque d'ethnies en une nation. Les populations du Mali, du Burkina Faso, du Ghana, de la Guinée, du Niger, de la Mauritanie et même du Liban lointain ont émigré en grand nombre vers la Côte d'Ivoire qualifiée de « *havre de paix* » qui garantit les libertés fondamentales, notamment, la libre circulation des capitaux, des biens et des personnes, et jouissant d'une relative prospérité économique. Ainsi, les non-nationaux ont-ils pris une part significative au développement de la Côte d'Ivoire, singulièrement les ressortissants du Conseil de l'Entente (Burkina-Faso, Bénin, Niger, Côte d'Ivoire et le Togo associé) et des pays limitrophes. D'ailleurs, Félix Houphouët-Boigny avait imaginé et conçu le projet de la double nationalité pour en faire bénéficier d'abord aux voltaïques d'antan et

l'élargir ensuite aux ressortissants du Conseil de l'Entente en 1965 (D.G.Toukara,2010 ,p164).

Il a également eu pour souci le brassage des cultures et des groupes, l'intégration des immigrés africains de la sous-région (ils ont eu droit à la Carte Nationale d'Identité ivoirienne et même au vote sans formalités particulières) (D.G.Toukara,2010 ,p162)². Sa vision était de faire de la Côte d'Ivoire une réplique des États-Unis d'Amérique, convaincu que l'apport des étrangers et le brassage édifiaient de grands États. C'est le lieu d'indiquer cependant que cette construction de la nation ivoirienne ne s'est pas faite sans écueils³.

En somme, la migration est une réponse sociétale dans un contexte de changements climatiques et de dégradations environnementales. A ces facteurs s'ajoutent ceux liés aux questions socioéconomiques, politiques et historiques.

Il convient dans cette deuxième partie d'examiner les types de conflits et tension liés à l'immigration en Côte d'Ivoire.

2 - les types de conflits et tensions liés à l'immigration en Côte d'Ivoire

Les flux migratoires impliquent un changement dans la structure démographique à la fois du lieu de départ et de celui d'accueil. La forte croissance démographique de la population humaine augmente considérablement les besoins en nourriture, matériaux, énergies et espaces. Elle participe à l'accroissement de l'exploitation des ressources naturelles au-delà de leurs capacités de régénération et provoque des conflits de tout genre entre autres : Les conflits d'intérêts ou de besoins pratiques, les conflits de leadership ou de pouvoir, les conflits de valeur.

² Le vote des étrangers est contesté par l'opposition politique avec l'instauration du multipartisme à partir de 1990 et est supprimé en 1995 par le Président Henri Konan Bédié de peur qu'il ne soit favorable au leader du Rassemblement Des Républicains, M. Alassane Ouattara.

³ Le coup d'Etat du 24 décembre 1999 et la crise sociopolitique de 2002 à 2010 vont être les principaux écueils.

2.1- Les conflits d'intérêts ou de besoins pratiques

Ces conflits se déroulent autour d'objets précis. Ils sont principalement perceptibles dans la plupart des conflits fonciers et ceux liés à d'autres ressources naturelles.

2.1.1 – Les conflits fonciers

Les ressources naturelles sont soumises à des pressions concurrentes de plus en plus intenses, découlant dans la plupart des cas de plusieurs facteurs à un impact multidimensionnel.

Les conflits fonciers concernent la compétition pour l'accès à la terre. Ils surviennent sous plusieurs formes entre les différentes communautés dans les localités. À la mort d'un propriétaire ou d'un exploitant agricole, à l'expiration d'une cession dans le cadre d'un métayage ou lorsqu'un acquéreur outrepassé les limites de la parcelle qui lui a été cédée, des conflits fonciers peuvent survenir. Il arrive que des planteurs étrangers à qui l'on a loué des terres les vendent au moment de quitter la région. Les nouveaux acquéreurs rentrent en conflit avec les propriétaires terriens.

On parvient dans ce cas à une sorte de situation qui peut causer des disputes des propriétés entre les différentes communautés : autochtones et étrangers ou entre autochtones elles-mêmes. On assiste à la remise en cause des contrats de cession de parcelle de terre et leur délimitation. Les sujets de dispute portent en majeure partie sur des parcelles de terre vendues ou mis en location par certains membres de la communauté. Les cas de litiges qui opposent les villages autour des problèmes de terres sont devenus chose courante. Les ventes de terre se pratiquent de façon massive et au mépris des réglementations en vigueur comme c'est le cas particulièrement dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Il arrive souvent que des individus (des autochtones) outrepassent leur patrimoine foncier pour s'attaquer à des terres appartenant à des villages voisins. Les contestations qui en

découlent sont parfois très violentes et peuvent facilement dégénérer en des affrontements sanglants (conflits opposant les populations de la localité de Diawala et Niellé) dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

2.1.2 – Les conflits relatifs au pastoralisme

La mobilité pastorale est souvent synonyme d'une arrivée brusque et massive de troupeaux dans une région à tradition agricole. On assiste à des dégâts réels ou craints dans les champs, d'intrusions (pasteurs et animaux) dans les bois sacrés. Dans le contexte du pastoralisme, la tradition de mobilité interne et internationale liée à la variabilité saisonnière dans la région du Sahel est très ancienne (S.D.Vigil, 2017, p. 65.). Cependant, l'évolution structurelle du système agricole, la volonté des pays côtiers de diminuer leur dépendance aux importations de viande sahéenne et les effets néfastes des changements climatiques remettent désormais en cause le pastoralisme (CEDEAO, 2015) et contribuent à accroître les tensions liées au partage des ressources naturelles.

La modification des couloirs de transhumance due aux changements climatiques et à la sécheresse empiète sur des parcelles agricoles. On assiste à des destructions des cultures agricoles et le non-respect des couloirs de transhumance pour les éleveurs. Des éleveurs n'observent pas les bonnes pratiques en n'empruntant pas les pistes à bétails, modifient les routes migratoires classiques pour échapper également à l'insécurité et à la hausse des taxes. Les dégâts causés sont liés à la transhumance, au pâturage nocturne, à la mauvaise garde/conduite des bêtes, aux champs trop proches des pistes, au gardiennage en milieu traditionnel (divagation partielle du bétail alors laissé sans surveillance). Cela provoque des échanges verbaux musclés, et des conflits (A.K . Komi, 2018, pp. 75-96). Selon le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, les conflits agriculteurs-éleveurs sur la période 2016-2017 sont

estimés à 800 cas, entraînant ainsi des indemnités compensatoires des victimes de plus de 93.553.788 FCFA (Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel : 4^{ème} édition Abidjan du 27 au 29 septembre 2017).

2.2 – Les conflits d'identité ou de valeur

Ces conflits se passent autour des systèmes de croyance et d'identité. Ils sont plus profonds car liés à l'être lui-même et peuvent devenir rapidement sanglant. Dans le conflit d'identité, il s'agit non pas pour les différentes communautés d'acquérir un avantage, mais pour autochtones et migrants de se rejeter en tant que tel. Nous allons voir à ce niveau les conflits liés au rejet de l'étranger et ceux relatifs aux valeurs sociales et culturelles

2-2-1-Les conflits liés au rejet de l'étranger

L'objectif ici est l'élimination de l'autre communauté, perçue comme l'ennemi pour ce qu'il est et pour ce qu'il représente en tant que personne physique ou en tant que personne morale. Il en va de même de la grande manifestation ivoirienne contre la présence étrangère en 1958, manifestation dirigée contre les dahoméens (*actuels béninois*) et les togolais. Les violences d'octobre-novembre 1958 contre les Dahoméens et les Togolais en Côte d'Ivoire montrent l'extrême sensibilité de la question des immigrés à la fin de la colonisation et posent la question des formes de leur intégration (P .Kipré., pp.313-332.).

Périodiquement on a pu assister également à l'exacerbation des sentiments anti-étrangers (*ghanéens, nigériens, mauritaniens, burkinabés*). Ces tensions et ces crises, déjà anciennes dans l'histoire de la Côte d'Ivoire, soulignent assez l'importance de la question de la cohésion sociale et de l'intégration nationale, toujours récurrente et actuelle, des étrangers en Côte d'Ivoire et dans l'ensemble des pays de la sous-région. La migration a un impact sur la cohésion sociale.

En effet, les sentiments à l'égard des immigrés, dans les pays à fort taux d'immigration, varient en fonction de la situation socioéconomique et politique. Les migrants sont perçus comme une concurrence pour les nationaux sur le marché de l'emploi. Ainsi, pour les natifs, les immigrés contribuent à saturer le marché du travail et sont, en conséquence, la source de la rareté de l'emploi.

2.2.2-Les conflits des valeurs sociales et culturelles

La confrontation avec la différence culturelle ou le choc des cultures génère souvent des contre-attitudes et des manifestations de « contre-transfert culturel ». Certes, il n'est pas nécessaire que le choc des cultures tourne à l'affrontement déclaré. Il peut le plus souvent prendre la voie d'un repli, d'une volonté de séparation infranchissable dans l'idée de maintenir intacte l'intégralité du patrimoine reçu. Ce que la curiosité est au choc culturel, la peur l'est au choc des cultures. L'accélération du phénomène de métissage culturel est source d'enrichissement mais aussi de déséquilibre socioculturel. En effet, l'immigration a également pour conséquence, de modifier la composition ethnique des localités d'accueil. Ces localités sont désormais caractérisées par une hétérogénéité liée à la cohabitation entre originaires et des groupes sociaux, culturellement différents (R. Y. Gnabéli, 2008, pp.247-275).

Sur le plan socio-culturel, même si l'intégration des migrants dans les localités d'accueil peut constituer une source d'enrichissement culturel, elle est souvent à la base de tensions. Le choc des cultures engendre comme premier réflexe la fermeture de l'agressé face à ce qui se présente comme l'agresseur, bien que les leçons de l'histoire soient formelles à ce propos : aucune muraille culturelle n'a pu tenir bien longtemps face à un dynamisme extérieur intrus (R. Choueiri, 2008, pp.5-20). En effet, pour les enfants nés sur les terres d'immigration des parents, on relève qu'au conflit psychique déjà à l'œuvre,

s'ajoute le conflit des valeurs avec celles des populations d'accueil. L'on assiste ainsi à une mobilisation des défenses culturelles qui marquent ostensiblement une identité en souffrance par des signes de revendication.

2.3-Les conflits de pouvoir ou de leaderships

Dans le conflit d'autorité, l'enjeu est la conquête et l'exercice d'un pouvoir. Les conflits d'autorité apparaissent entre des personnes qui s'opposent suite à l'empiètement par l'une sur les compétences de l'autre. Cela se constate au niveau de la chefferie des communautés existantes sur un même territoire donné. On relève des contestations multiples entre responsables légalement désignés et fractions rivales, familiales ou lignagères (querelles successorales), divisent les communautés. Des crises de légitimité sont intensifiées par l'instrumentalisation des chefferies par certains responsables politiques. (W.Coulibaly et A.J.Bouho,2024,p348).L'immixtion des allogènes et allochtones dans ce genre de conflit n'est pas très apprécié. Les conflits de chefferie sont le prototype de conflit de leadership. Les positionnements de pouvoir et la légitimité des acteurs en sont les moteurs. Les conflits de chefferie peuvent être très violents quand les enjeux sont énormes. Dans le conflit d'autorité, l'enjeu se trouve limité à un avantage lié à l'exercice d'un pouvoir (W.Coulibaly et A.J.Bouho,2024,p348) . Après avoir étudié les types de conflits, nous verrons dans cette troisième partie leurs impacts sur la cohésion sociale.

3-l'impact des conflits sur la cohésion sociale et mécanismes de prévention et de gestion

Nous verrons ici l'impact des conflits sur la cohésion sociale et les mécanismes mis en œuvre pour la prévention et la gestion de ces conflits

3.1- Les impacts des conflits sur la cohésion sociale

Les impacts des conflits sur la cohésion sociale sont nombreux. Entre autres impacts, il y a : des pertes en vies humaines, des destructions de biens, les déplacements forcés de populations, des blessés graves, la méfiance intercommunautaire et les rancœurs entre les différentes communautés. A ceux-ci s'ajoutent l'effritement du tissu social, un retard dans la mise en œuvre des projets de développement et un accroissement de la pauvreté. Ces préjudices et frustrations de tout genre entraînent des sentiments de mécontentement généralisé et de vengeance perpétuelle causant ainsi un ralentissement des activités économiques.

3.2- Les mécanismes de prévention et de gestion

La gestion des conflits dans les espaces ruraux et semi-urbains fait intervenir des mécanismes traditionnels et des mécanismes administratifs au sein desquels les leaders communautaires sont très actifs. Ces mécanismes sont efficaces pour prévenir et régler les conflits, mais aussi réparer et consolider le corps social après une période de conflit. Nous allons les classer en deux groupes : les mécanismes traditionnels et les mécanismes administratifs.

3.2.1- Les mécanismes traditionnels

La modernisation de la société ivoirienne n'a pas détruit les modes de régulation sociale issus des pratiques ancestrales. Ils sont même très vivaces et sont crédités d'une remarquable efficacité.

Les populations rurales sont très attachées aux pouvoirs traditionnels. Ce qui explique la vivacité des systèmes de justice traditionnels. Porter plainte sans passer par eux est considéré comme un outrage. En effet, quel que soit le problème, il faut passer par le chef de communauté. S'il ne peut pas régler le problème, il sollicite quelqu'un de plus expérimenté où un chef

placé plus haut dans la hiérarchie. Les tribunaux traditionnels obéissent à une certaine hiérarchie : le tribunal de la communauté, le tribunal villageois et le tribunal du canton. Les structures modernes leur reconnaissent la capacité à régler les conflits. Il existe une collaboration entre les autorités de police judiciaire, les tribunaux et les tribunaux traditionnels. Ils utilisent le recours à la palabre comme technique privilégiée de négociation et de médiation des conflits.

Les règlements intracommunautaires

Au niveau de la prévention des conflits, les chefs de communauté mettent en place des stratégies contraignantes pour leurs membres en vue d'accroître leur discipline. Les amendes sont des sanctions très efficaces dans les communautés africaines, car celui qui s'y dérobe est marginalisé et perd le privilège de participer aux activités sociales ou d'être assisté en cas de problème.

Les alliances interethniques

Les alliances interethniques sont très populaires en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ouest-africaine. Ce sont des pactes sociaux de non-agression, de collaboration et d'assistance mutuelle entre castes et communautés ethniques. Les alliances à plaisanterie ou toukpê visent à désacraliser les rapports hiérarchiques entre castes, réduire la position marginale du migrant et lui accorder une liberté d'expression. De manière pratique, les alliances interethniques permettent de prévenir les conflits, car l'allié est tabou, on ne peut en aucun cas l'agresser physiquement. La décision des alliés est sacrée. Si vous rejetez les décisions d'un allié, c'est un outrage. Les alliances interethniques contribuent à l'égalité entre les groupes sociaux et les groupes ethniques ; l'obligation de respect mutuel ; le devoir de fraternisation et d'assistance mutuelle ; la dédramatisation, le devoir d'humanisation des rapports sociaux

; l'observation de la paix perpétuelle entre les peuples concernés et enfin une fonction de catharsis (exorcisme) (U.Amoa, 2009, pp. 85-99)

3.2.2- Les mécanismes administratifs

Les chefs de village participent à plusieurs mécanismes au niveau local en vue de la gestion et de la prévention des conflits. Sous l'autorité des préfets et sous-préfets, du Médiateur de la République, et le Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale, ils mettent leur temps et leur expertise au service de la communauté à travers les plateformes de cohésion sociale à travers les comités civilo-militaires et les comités de veille et de cohésion sociale. L'une des conséquences de ces mécanismes est le contrôle des rumeurs grâce à une meilleure coordination avec les autorités.

Les comités de veille et de cohésion sociale

Les comités de veille et de cohésion sociale sont des organes du Médiateur de la République. Ils sont chapotés par les préfets et sous-préfets. Les chefs de communauté y jouent un rôle prépondérant en tant qu'intermédiaires entre l'administration et les populations, mais aussi en tant qu'agent de sensibilisation qui ont pour tâche de réguler les tensions communautaires à la base.

Les plateformes préfectorales

Les plateformes de réconciliation sont mises en place par le sous-préfet en vue de juguler efficacement les crises et créer la concertation entre les différents leaders. Cette plateforme est dirigée par le chef de village qui en est le président. Nous avons par exemple la plateforme de Rubino. Les chefs des communautés allochtones et allogènes en sont les membres et ils se réunissent fréquemment.

Les chefferies à notabilités multiethniques : un modèle de pouvoir pluraliste

Le modèle des chefferies à notabilités multiethniques a émergé sous l'impulsion de certaines ONG comme le font remarquer (Bagayoko et Koné 2017, P12). Ces chefferies centrales, coiffées par des chefs autochtones, sont l'émanation de toutes les communautés ethniques qui y sont représentées. Ce modèle est une forme évoluée des chefferies traditionnelles en ce sens qu'il allie de manière pragmatique les réalités traditionnelles autochtones et les mutations sociologiques du milieu en tenant compte des enjeux de pouvoir économiques, démographiques et sociologiques. L'on assiste dans plusieurs localités, la création d'instances composées des responsables de toutes les communautés vivant sur un territoire donné. Ces instances sont désignées sous divers appellations (comité de gestion des conflits à Meagui et le forum des chefs de communautés à Bonoua, Conseil des chefs de communautés à Duekoué). Ces instances sont saisies pour la prévention et la gestion des conflits qui surviennent dans leur localité.

Conclusion

Les migrations en Côte d'Ivoire ont profondément modifié les zones d'accueil. Les questions de migrations et de cohésion sociale demeurent une priorité pour la Côte d'Ivoire. En effet, venus en Côte d'Ivoire en quête de bien-être, de nombreux migrants ont décidé de se fixer pour y vivre. Les effets combinés des changements climatiques et environnementaux, notamment les épisodes météorologiques extrêmes de sécheresse et d'inondation, les causes politiques entraînant les conflits armés, les causes socioéconomiques et historiques figurent parmi les principales causes de ces déplacements. Cette migration participe à l'accroissement de l'exploitation des ressources

naturelles au-delà de leurs capacités de régénération et provoque des conflits de tout genre. La cohésion sociale dans les zones rurales et semi-urbaines impactées par le phénomène de l'immigration est souvent mise à mal. Les conflits d'intérêts ou de besoins pratiques, de leadership ou de pouvoir et les conflits de valeur surviennent dans ces localités mettant en cause la tradition d'hospitalité des ivoiriens, l'intégration des migrants et le développement de liens familiaux entre migrants et autochtones ; mais aussi une certaine efficacité des leaders communautaires. Même s'il existe les actions des autorités préfectorales et les mécanismes nationaux pour résorber les crises et même de les prévenir, à moyen et à long terme, ces conflits demeurent et gagnent en intensité dans plusieurs localités. Il convient de promouvoir davantage aux méthodes endogènes en vue de développer un dialogue interculturel comme moyen d'intégration des peuples. En effet, les migrants sont numériquement très importants en Côte d'Ivoire. L'intégration harmonieuse de ceux-ci est un gage de cohésion et de développement local d'autant plus que les brassages intercommunautaires sont des indices de justice sociale et de diversité ethnique dans les sphères culturelles.

Références bibliographiques

1. Ouvrages de références

IONESCO Dina, MOKHNACHEVA Daria et GEMENNE François 2016, *Atlas des migrations environnementales*, Paris, Sciences Po LES PRESSES, 152p.

2. Ouvrages généraux

MERABET Omar., 2006, *Étude sur le profil migratoire de la Côte d'Ivoire* , Civipol/Transtec, 96p.

3. Articles et revues

AMOA Urbain, 2009, « *Pactes de stabilité et construction de la confiance dans le processus de cohésion sociale* », Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest n° 3 pp. 85-99.

BAGAYOKO Niagalé et KONE Fahiraman Rodrigue, 2017, « *les mécanismes traditionnels de gestion des conflits en Afrique subsaharienne* », Centre Franco, Paix en résolution des conflits et missions de paix , 12p.

BRÜNING Loic. et PIGUET Etienne, 2018, « *Changements environnementaux et migration en Afrique de l'Ouest* », Une revue des études de cas Belge, mise en ligne le 29 novembre 2018, Consulté le 15 mai 2023 URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/28836> ; DOI : 10.4000/belgeo.28836

CISSE Rokhaya. et FALL Abdou Salam, 2007, « *Migrations internationales et pauvreté en Afrique de l'Ouest* », Document de travail n° 5, Chronic Poverty Research Center, 26p.

CHOUERI Raja, 2008, « *Le « choc culturel » et le « choc des cultures* » », Géographie et Cultures, N° 68 pp. 5-20.

COULIBALY Wayarga et BOUHO Gnihonté José Armel, 2024, « *Le Médiateur de la République de Côte d'Ivoire et la crise de succession au royaume Abron en 1997* », collection recherches et regards d'Afriques, vol3, pp. 332-352.

DE VREYER Phillippe. GUBERT Flore et ROUBAUD François , 2010a, « *Migration, Self-selection and Returns to Education in the WAEMU* », Journal of African Economies, vol. 19, n°1, pp. 52-87.

KOMI Abdoul Karim, 2018 « *Des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains : de l'(in)hospitalité de et pour ce (ux) qui dérange(nt)* », revue de l'institut de sociologies p. 75-96.

KIPRE Pierre 2006, « *Migrations et construction nationale en Afrique noire : le cas de la Côte d'Ivoire depuis le milieu du XXe siècle* », Outre-Terre 2006/4 (n° 17), pp. 313-332 .

LOBELL B.David,
BURKE B.Marshall, TEBALDI Claudia., Mastrandrea D. Michael. , **Falcon P.Walter., Naylor J.Rosamond,** 2008, "Prioritizing Climate Change Adaptation Needs for Food Security" , 2030. *Science*, 319 : pp.607-610.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et Bureau du (de la) Haut(e)-Représentant(e) pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, 2019, « *Climate Change and Migration in Vulnerable Countries : A snapshot of least developed countries, landlocked developing countries and small island developing States* » , OIM, Genève. Disponible (en anglais) à l'adresse <https://publications.iom.int/fr/books/climate-change-and-migrationvulnerable-countries>.

SERHAN Nasser, 2002, « *La Côte d'Ivoire et ses étrangers. Un vent de divorce soufflerait-il entre eux ? Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000* », KARTHALA, Marc LE PAPE et Claudine VIDALE (éds), Paris, pp. 173 à 190.

TOUNKARA Gary Daouda,2010, « *cinquante ans de politiques de nationalité en Côte d'Ivoire* », outre mer, revue d'histoire, pp.159-175.

VAN DER LAND Victoria., ROMANKIEWICZ Clemens & VAN DER GEEST Kees, 2018, " Environmental change and migration: A review of West African case studies In: McLeman, R. & F. Gemenne (eds)", Routledge Handbook of Environmental Displacement and Migration. Routledge, pp. 163-177.

VAN DER LAND Victoria; ROMANKIEWICZ Clemens et VAN DER GEEST Kees, 2018, "Environmental change and migration: A review of West African case studies", Routledge

New York Handbook of Environmental Displacement and Migration pp. 163-177.

VIGIL Diaz Sara., 2017, “*Climate Change and Migration: Insights from the Sahel*,” *Out of Africa: Why People Migrate*, Giovanni Carbone, ed. Milan, Ledizioni, 65p.

YAO G nabéli Roch, 2007, « *Autochtones et allochtones sédentarisés en milieu rural ivoirien : processus d'intégration et logiques de différenciations* », *Annales de l'Université Omar Bongo*, 13 (janv.), série Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Libreville, Presses Universitaires du Gabon : pp.247-260.

YAO Kouassi Bertin, 2010, « *l’Affaire du Royaume du Sanwi en côte d’ivoire (1959-1981): fondements, affirmation et enjeux d’une tentative de sécession* », Filière Histoire Université de Cocody-Abidjan EDUCI 2010. 3. *Revue d'Histoire, d'Arts et d'Archéologie. GODO GODO n° 20*, 2010.

YEO Souleymane, 2017, « *Migration en Côte d'Ivoire : Profil National 2016* », Institut d'Ethno-Sociologie Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Abidjan Octobre ,20p.

4. Rapports et projets

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), (2020) *Rapport mondial sur le déplacement interne 2020*, IDMC, Genève. Disponible à l'adresse www.internal-displacement.org/global-report/grid2020/french.html.

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel : 4^{ème} édition 27 au 29 septembre 2017 rencontre régionale de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre les pays sahéliens et les pieds, projet initié par la CEDEAO, l'État ivoirien et le Réseau Billital Maroobé (RBM), Programme d'Investissement pour le Développement de l'Élevage et du Pastoralisme dans les pays côtiers (PRIDEC), Abidjan.

5. Thèse

COULIBALY Wayarga, 2021, *la médiation institutionnelle au sein de l'espace UEMOA : le cas du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire : 1994-2011*, Université Félix Houphouet Boigny, 635p.